

ECOLE DE TRAIL VEO 2000 LA PLAGNE

Initiation au trail pour les enfants 12/14 ans

Tous les mardis de 18H15 à 19H30

**Encadrement par Manu Gaucher:
Port 06.88.97.87.78**



L'objectif de l'école est de proposer une activité physique adaptée aux jeunes. Elle consiste à faire découvrir d'une façon globale le trail en montagne.

Nous souhaitons développer les capacités techniques et physiques afin de mieux **appréhender** le milieu montagnard sans oublier le côté ludique.

Gestion de l'effort, hydratation, nutrition, matériel seront des sujets développés lors de nos sorties.



Inscriptions en ligne: SITE ASSOCONNECT:

Pièces à joindre au dossier d'inscription:

A TELECHARGER DANS LE BULLETIN D'ADHÉSION SUR ASSOCONNECT

- 1. Attestation d'assurance pour les activités extra scolaire**
- 2. Autorisations parentales signées (ci après)**
- 3. Attestation questionnaire santé QS sport (Page 6) OU à défaut un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied**
- 4. Règlement de la cotisation (45 €) par CB en ligne**

DOSSIER D'ADHÉSION

FICHE D'AUTORISATIONS PARENTALES

A REMPLIR PAR LES RESPONSABLES LEGAUX

ET A TELECHARGER DANS LE BULLETIN D'ADHÉSION ASSOCONNECT

Nous, soussignés.....et.....
responsables légaux de l'enfant

1. AUTORISATION MEDICALE

Autorisons les entraineurs du Club VEO 2000, à prendre la décision de transporter ou faire transporter notre enfant à l'hôpital le plus proche ou le plus adapté dans son intérêt et à faire donner tous les soins médicaux nécessaires à notre enfant si toutefois un accident survenait au cours de l'entraînement.

Toute pathologie médicale notable pouvant interférer avec l'activité (exemple: antécédent d'allergie alimentaire ou médicamenteuse, asthme, traumatisme) est à signaler aux entraineurs.

2. AUTORISER MON ENFANT A RENTRER SEUL (à remplir si concerné)

autorisons / n'autorisons pas (*barrer l'un des 2 intitulés*) notre enfant à repartir seul du lieu de l'entraînement d'école d'athlétisme pour rentrer à son domicile à l'issue de la séance.

3. AUTORISER D'AUTRES PERSONNES A RECUPERER MON ENFANT (à remplir si concerné)

autorisons (2 personnes maxi): Mr/Me Mr/Me.....

à récupérer notre enfant à la fin des séances d'entraînements.

4. AUTORISATION RELATIVE AU DROIT A L'IMAGE

autorisons l'équipe d'encadrement du Club VEO 2000 à prendre des photos ou à filmer notre enfant dans le cadre des activités du club et à diffuser ces photos sur les revues, documents, site internet, Facebook et Instagram du club.

Fait à:

Le:

Signature des responsables légaux

ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTÉ QS-SPORT POUR SPORTIF MINEUR

Je soussigné(e) M/Mme (nom et prénom).....

en ma qualité de représentant légal de (nom et prénom de l'enfant mineur).....

.....

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et
avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal

*Nb: Nous attirons votre attention sur le fait que les entraînements peuvent
demander un niveau d'effort soutenu. En cas de doute sur l'aptitude physique de
votre enfant n'hésitez pas à consulter votre médecin.*

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es : une fille ☐	un garçon ☐	Ton âge : __ __ ans
Depuis l'année dernière		OUI NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		☐ ☐
As-tu été opéré (e) ?		☐ ☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		☐ ☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		☐ ☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		☐ ☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		☐ ☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		☐ ☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		☐ ☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		☐ ☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		☐ ☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		☐ ☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		☐ ☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		☐ ☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		☐ ☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		☐ ☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?		☐ ☐
Pleures-tu plus souvent ?		☐ ☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		☐ ☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		☐ ☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		☐ ☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		☐ ☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		☐ ☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		☐ ☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		☐ ☐

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions: Le sportif mineur devra fournir un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique de la course à pied et l'athlétisme.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions: Vous n'avez pas de certificat médical à fournir à votre enfant mineur. Simplement attestez sur le formulaire ci dessus avoir répondu NON à toutes les questions. *NB: Il n'est pas nécessaire de fournir le questionnaire santé rempli.*

Règlement intérieur Club VEO 2000 - Ecole de Trail

Le club VEO 2000 est heureux d'accueillir vos enfants au sein de son école de trail.

Article 1 – Catégories d'âges concernées

L'école d'athlétisme est ouverte aux enfants âgés de 12 à 14 ans.

Article 2 – Dates, horaires et lieu des entraînements

Du Mardi 12 Septembre à Novembre 2023 et de début Mai à mi Juillet 2024.

[Horaires : Le mardi de 18H15 à 19H30](#)

[Lieu de rendez vous : Stade de La Maladière \(AIME\)](#)

IL N'Y AURA PAS D'ENTRAÎNEMENTS PENDANT LA SAISON D'HIVER

Article 3 – Modalités d'inscription et dossier d'inscription

L'inscription n'est pas reconduite d'une année sur l'autre. Il est donc impératif de procéder à l'inscription de l'enfant chaque année en septembre. Le montant de l'adhésion à l'école d'athlétisme est de 45€ (il ne comprend pas la licence FFA qui est facultative). L'inscription est effective à réception du dossier d'inscription complet, qui comprend les pièces suivantes :

1. Fiche d'inscription dûment complétée (adresse, tel, mail...) sur le site Assoconnect
2. Autorisations parentales (autorisation de remettre l'enfant à des tiers définis à l'avance, autorisation d'intervention en cas d'urgence et droit à l'image).
3. Copie d'assurance pour activités extra scolaires
4. Attestation de **renseignement du questionnaire santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01** ou à défaut, un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la course à pied si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs question(s) du questionnaire. *NB: Il n'est pas nécessaire de nous fournir le questionnaire santé rempli.*

En l'absence de dossier d'inscription, l'enfant ne pourra être accueilli.

Date butoir pour le retour du dossier : Mardi 03 octobre 2023

Article 4 - RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Les données suivantes sont recueillies après accord: Nom, Prénom, téléphone, adresse mail, adresse postale, date de naissance. Finalités du traitement: ces données seront recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents, permettre de recevoir les mails d'information sur la vie du club et la prise des licences FFA pour les personnes qui le souhaitent. En aucun cas ces données seront cédées ou vendues à des tiers.

Responsable du traitement: Président

Destinataires des données: Secrétaire et Trésorier

Article 5– Assurances et licence FFA facultative

Le club dispose d'une assurance responsabilité civile auprès de la Swiss Life Michel Boni à Aime.

Par ailleurs, il est recommandé à tout pratiquant de souscrire un contrat d'assurance Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer (assurance non obligatoire conformément aux dispositions de l'article L.321-4 du code du Sport). Cette assurance facultative peut être souscrite en prenant la licence FFA. Cette licence FFA propose une responsabilité civile incluse dans la licence (http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/notice_garantie_2018-2019.pdf) et une garantie individuelle accident.

La prise de la licence FFA se fait par l'intermédiaire du club. Cette licence est facultative mais l'adhésion au club est obligatoire pour prendre la licence.

Article 6 - Site Y'a entrainement

Lors de l'inscription, des codes d'accès vous seront remis pour accéder au site y'a entrainement. Nous vous demandons d'inscrire votre enfant sur ce site pour indiquer sa présence aux séances. Nous vous conseillons de vous connecter régulièrement pour connaître les informations de dernière minute.

Article 7- Responsabilité

- ☒ Les trajets de l'enfant entre son domicile et le point d'accueil restent sous l'entière responsabilité des parents.
- ☒ Seuls les enfants inscrits à VEO 2000 sont sous la responsabilité des entraîneurs, et ce, pendant les horaires d'entraînement.
- ☒ Les enfants repartiront uniquement avec les parents ou personnes autorisées.

- ☒ Les objets de valeur sont fortement déconseillés, la responsabilité du club ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol.
- ☒ Il est conseillé de marquer les vêtements des enfants.

Article 8- Discipline et entraînement.

- ☒ Pour progresser, je suis assidu et ponctuel aux entraînements
- ☒ Pour éviter les blessures je m'échauffe correctement
- ☒ En cas d'absence, je préviens les entraîneurs (pour le planning des effectifs), en le signalant sur le site « Y'a entrainement.fr »
- ☒ Je respecte le matériel et je participe à son rangement
- ☒ Tenue conseillée : short, T-shirt, veste de pluie, casquette, basket et de l'eau (au minimum)
- ☒ J'ai un problème ou des questions, j'en parle à mon entraîneur
- ☒ A la fin de la séance j'attends mes parents sur le stade (pas sur le bord de la route).

Les absences répétées sans raison valable, une attitude indisciplinée et gênante pour le groupe, le non respect des consignes des entraîneurs (notamment en matière de sécurité) pourront entraîner la radiation de l'école d'athlétisme.

Merci de votre compréhension et vive l'athlétisme.